



AUDIOVISUEL PUBLIC : LA RÉFORME DE TOUS LES DANGERS !

Des préavis de grève intersyndicaux ont été diffusés à l'INA, France Médias Monde, France Télévisions et Radio France pour dénoncer d'une même voix la réforme à venir de l'audiovisuel public.

Depuis quelques années, les gouvernements successifs notamment sous la Présidence d'Emmanuel Macron enchainent les attaques contre le service public de l'audiovisuel en multipliant des coupes budgétaires, en imposant des rapprochements à marche forcée, en tentant de remettre en cause l'existence de chaînes, etc. La loi du 16 août 2022, soutenue par l'exécutif, a conduit à la suppression de la contribution à l'audiovisuel public remettant ainsi en cause de manière irresponsable l'indépendance du service public.

Nous continuons de demander la pérennisation du mode de financement de l'audiovisuel public et attendons que le gouvernement tienne ses engagements lors d'une loi organique relative aux lois de finances (Lolf) et du prochain projet de loi de finances. Nous devons à tout prix éviter une budgétisation de l'audiovisuel public qui conduirait à pouvoir revoir ses moyens en cours d'année selon les aléas et agendas politiques. L'indépendance de France Télévisions, de Radio France, de l'INA et de France Médias Monde est indispensable à l'heure où les médias se concentrent dans les mains de quelques milliardaires et que les « fake news », souvent inspirées de l'idéologie de l'extrême droite, se multiplient partout. Elle est aussi une garantie pour maintenir l'écosystème de la création notamment cinématographique auquel France Télévisions participe largement, mais aussi musicale, documentaire et en matière de fiction. L'ensemble du secteur de l'audiovisuel et des médias doit regarder attentivement ce qui sera mis ou non en débat car les enjeux sont considérables !

La ministre de la Culture, Rachida Dati, entend se saisir de la proposition parlementaire de loi (PPL) Lafon pour imposer une réforme dénoncée par toutes les organisations syndicales. Au programme, la création d'une « holding exécutive » suivie d'une fusion à marche forcée de l'INA, France Télévisions et de Radio France programmée pour le 1er janvier 2026. Le « *plus d'efficacité* » avancé par la ministre est un peu mince pour justifier cette réforme. Le projet global comme la ligne éditoriale de ce nouvel ensemble n'est pas évoqué ni même travaillé. Quelle politique en faveur de la jeunesse ? Quelle politique concernant la diversité culturelle et des programmes ? Quel grand projet face à l'explosion des plateformes numériques et des réseaux sociaux ? Cette réforme ne semble qu'être animée par une logique d'austérité budgétaire, fait peser un risque d'une plus grande subordination éditoriale à l'exécutif, voire une mise au pas politique de la part du gouvernement.

Outre le coût (non chiffré) que suppose la mise en place d'une telle holding et fusion, les personnels ont des raisons de s'inquiéter car cette fusion, si elle était mise en place, conduirait inévitablement à une remise en cause des différents accords d'entreprises existants, à des suppressions de postes (suppression des doublons) sans aucune garantie de redéploiement sur les contenus, précariserait encore davantage les professionnel·les, sans parler des réorganisations structurelles du travail, sources de risques psychosociaux et conduisant généralement à la détérioration des conditions de travail.

Cette réforme ne peut avoir lieu !

La CGT Spectacle soutient l'ensemble des préavis de grève déposés par les différentes intersyndicales des trois entreprises publiques et appelle l'ensemble des personnels à faire grève les 23 et 24 mai, dates prévues pour l'examen de la PPL Lafon !

Paris, le 21/05/2024